

Le compte rendu de la séance du 20 décembre.

La séance est essentiellement consacrée au bilan 2016 du Centre Public d'Action Sociale (CPAS) et à son budget 2017. Cela fera l'objet d'un dossier, dans le Bulletin communal à paraître début février.

Le président du CPAS Jacques Duponcheel présente les synergies développées avec la Ville, pour renforcer la qualité du service au citoyen et conduire à des économies d'échelle. Il communique une série de chiffres, relatifs à l'action des 120 personnes qui travaillent au sein de notre CPAS. L'ancienne présidente Jeanne-Marie Oleffe propose un bilan des Initiatives Locales d'Accueil (ILA) – destinées à accueillir des candidats réfugiés – après un an de fonctionnement.

Le budget 2017 du CPAS s'élève à un peu plus de 15 millions d'euros. Les aides sociales représentent 55% des dépenses, dont 30% pour les Revenus d'Intégration Sociale (RIS). La part communale est de 4.100.000€.

La minorité regrette que notre CPAS ait à payer 20% des Revenus d'Intégration Sociale (RIS) du Brabant wallon, alors que seulement 8% des habitants de la province sont domiciliés dans notre ville. Il faudrait pouvoir expliquer ce phénomène, pour travailler sur les causes afin de réduire le nombre de demandes.

Elle regrette aussi que le projet de Maison de Repos et de Soins (MRS) tarde à se concrétiser... et considère que le budget 2017 du CPAS ne sera pas tenable avec la part communale prévue.

Le président du CPAS Jacques Duponcheel voudrait lui aussi comprendre les évolutions du RIS. « *Mais si on n'a pas les moyens d'inverser la tendance, on aura compris... et ça s'arrêtera là.* » Il évoque un projet d'étude mené en collaboration avec l'UCL, sur l'évolution du parcours d'aide en fonction du profil psycho-social du bénéficiaire.

Le budget 2017 prévoit une 2e étude, relative au projet de MRS. Y adosser un centre de jour ? Pourquoi pas ?! Quant au budget proprement dit : « *Nous aurions pu tabler sur une augmentation de 25% des coûts, nous aurions été plus à l'aise ! Nous nous sommes basés sur une augmentation de 8%, ce qui nous a semblé raisonnable. Ce budget peut tenir le coup, si les circonstances actuellement prévisibles se confirment* », rassure le président.

Bilan « bâtiments »

La seconde partie de la soirée est consacrée à la poursuite de l'évaluation du Programme Stratégique Transversal (PST) de la majorité. L'échevine des Bâtiments Annie Galban-Leclef présente les travaux réalisés, en cours ou programmés (lire le BCO n°204 de décembre 2016).

Le conseiller Dominique Bidoul en soulève les carences : problèmes d'acoustique à l'école de Lauzelle (« *encore un bureau d'études qui n'a pas fait son travail* », dénonce-t-il), subside de 85% manqué pour le remplacement des châssis de l'école de La Croix...

« *Vous auriez dû assister aux réunions de chantier avec moi !* », s'énerve l'échevine. « *C'est à l'usage qu'on a découvert les problèmes d'acoustique à l'école de Lauzelle !* »

Le président Hadelin de Beer de Laer invite au calme. Le président du CPAS, bien au fait des questions d'acoustique, confirme qu'il est difficile de prévoir les problèmes, dans cette matière. L'échevin de l'Enseignement Michel Beaussart explique comment la Ville n'a pas pu bénéficier du subside UREBA exceptionnel pour l'école de La Croix et pour l'école du Centre : à ce moment, elle n'était pas encore propriétaire des bâtiments, occupés par l'Athénée Royal Paul Delvaux (ARO).

Le conseiller Julien Tigel Pourtois regrette que la construction du nouveau réfectoire de l'école de Limauges ne soit programmée qu'en 2018, alors que le point est déjà passé au Conseil. Il estime qu'il faudrait penser à construire une nouvelle école à Limelette.

La conseillère Bénédicte Kaisin évoque les problèmes récurrents dans la cuisine de la salle Jules Ginion de Céroux... et suggère à l'échevine de prévoir une visite des bâtiments communaux, comme son prédécesseur Jacques Benthuyts l'a organisée par le passé. Le conseiller Jacques Otlet invite l'échevine à passer derrière l'école de Limauges, pour constater que les châssis n'ont pas vu de vernis depuis plusieurs années.

Annie Galban explique que le réfectoire de l'école de Limauges ne peut pas être construit plus vite, car la Ville a sollicité un subside auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles, pour lequel elle n'a pas encore obtenu de réponse. En attendant, le chalet qui sert de réfectoire a été aménagé pour répondre aux impositions des pompiers. *« Ce n'est que le marché d'architecte qui est passé au Conseil, pas le marché des travaux. »*

Elle signale qu'une enveloppe annuelle globale, dans le PST, permet de répondre aux soucis de maintenance (notamment à la cuisine de la salle Ginion)... et promet de faire le tour de l'école de Limauges, pour en analyser l'état des châssis.

« Nous avons été surpris par la forte augmentation du nombre d'élèves à l'école de l'avenue de Jassans. La construction d'une nouvelle école à Limelette sera nécessaire à l'avenir, mais elle n'est pas prévue dans le PST 2013-2018 (NDLR : le PST indique qu'il s'agit d'un projet à initier durant cette mandature et à mettre en œuvre au-delà de 2018). En attendant, on y installera un nouveau pavillon (2 classes) pour la rentrée 2017 », annonce l'échevin de l'Enseignement.

Cours Marie d'Oignies

En fin de séance, les conseillers votent - à l'unanimité - contre les modifications d'emprises de voiries, dans le cadre de la demande de permis unique pour la construction de trois immeubles (85 appartements, projet Wilhem & Co) sur une parcelle comprise entre le bd de Wallonie, la traverse de l'Echange et le cours Marie d'Oignies, à Louvain-la-Neuve.

« Ce projet vient trop tôt. Il s'adosse à l'extension envisagée de L'esplanade, laquelle n'a pas encore fait l'objet d'une demande de permis », explique l'échevin de l'Urbanisme Cedric du Monceau. *« Nous devons être exigeants, prudents et patients. »*

L'échevin signale en outre que la Ville est propriétaire d'une partie de l'emplacement où le promoteur veut construire. Wilhelm & Co le conteste.

Suite à la décision du Conseil, le projet est temporairement suspendu.

